

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2020

L'an DEUX MIL VINGT, le jeudi 8 octobre à 20h30 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Averdon se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune sous la présidence de Monsieur MOELO Didier, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Révision des tarifs municipaux pour l'année 2021
- 2 - Demande d'admission en non valeur à la demande de la Trésorerie de Blois
- 3 – Désignation des membres des commissions d'Agglopolys ajout d'information
- 4 - Désignation d'un référent communal au sein du CIAS
- 5 - Compte rendu de commissions
- 6 - Questions diverses

Délibération 2020-38 : Révision des tarifs municipaux pour l'année 2021

Le conseil municipal décide d'adopter les tarifs municipaux sans appliquer d'augmentation à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le ménage passera à 50€ et une caution du même montant sera demandée.

Salle des fêtes		
Tarifs 2020	commune	hors commune
vin d'honneur (6 heures) sauf weekend	52,00 €	102,00 €
Tarif week-end (samedi et dimanche)	204,00 €	408,00 €
Chauffage (d'octobre à février / mars)	36,00 €	62,00 €
<i>Caution</i>	500,00 €	
1 ensemble table à tréteaux et 2 bancs	5,00 €	
Ménage	50,00 €	
Caution ménage	50,00 €	
Jardin de la mairie		
Barnums + tables + chaises (48 heures) <i>Réservé aux habitants d'Averdon</i>	154,00 €	
<i>Caution</i>	300,00 €	
Cimetière		
Concessions 30 ans	102,00 €	
Concessions 50 ans	153,00 €	
cases-urnes 15 ans	255,00 €	
Cases-urnes 30 ans	510,00 €	
dispersion des cendres	gratuit	

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2020-39 : Demande d'admission en non valeur

Plusieurs demandes d'admission en non-valeur pour un montant global de 1,50 €, réparti sur 2 mandats émis entre 2016 et 2017, sur le Budget principal.

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont il dispose ayant été mises en œuvre, il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de cette demande.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Désignation des membres du conseil municipal au sein des commissions d'Agglopolys

Lors du dernier conseil municipal de membres du conseil municipal ont été afin de siéger dans différentes commissions d'Agglopolys, il nous est également possible de proposer des membres suppléants.

- Finances, ressources et solidarité intercommunale : Titulaire : Nathalie HALLOUIN – Suppléant : Néant
- Aménagement, habitat et environnement : Titulaire Géraldine CORDIER - Suppléant : Néant
- Développement et attractivité du territoire : Titulaire Stéphanie FORRIAR - Suppléant : Néant
- Innovation sociale et solidarité : Titulaire Martine QUINIOU - Suppléant : Néant
- Culture, loisirs et sports : Titulaire Laurent ARQUILLE - Suppléant : Martine QUINIOU

Les membres du conseil municipal à l'unanimité n'ont pas souhaité se désigner pour 4 des 5 commissions.

Désignation d'un référent communal au sein du CIAS

Afin d'améliorer le repérage et l'orientation des publics sur toutes les communes d'Agglopolys, il nous est demandé de proposer un référent communal qui sera l'interlocuteur privilégié du CIAS. Madame Maryse MAUPETIT souhaite être ce référent.

Proposition acceptée par le conseil municipal à l'unanimité

Comptes rendu de commissions

SCOLAIRE : Dossiers de l'école numérique et de l'école d'art repris par le SIVOS. 2eme Bus devrait être mis en place à la rentrée de novembre. Les parents vont être informés prochainement. Le SIVOS va embaucher une personne sur un temps non complet.

URBANISME :

2 permis de construire et 3 demandes préalables ont été déposés en mairie en septembre.

TRAVAUX :

- Eglise : L'échafaudage a été démonté ; les travaux intérieurs vont bientôt débutés et l'assainissement extérieur va débuter.
- Les enduits de la salle des fêtes sont en cours

VOIRIE : L'état des lieux des voiries de la commune a été fait, des travaux ont à prévoir sur certains axes

Questions diverses

Prévoir un panneau « bus » à Villiers et un à Siany.

Proposition de Monsieur le Maire pour l'acquisition d'une petite parcelle délibération prévu au prochain conseil municipal.

Mise en place d'un protocole sanitaire pour la salle des fêtes.

Vérifier les fissures d'un pont qui se situe entre le Plessis et Siany.

Trottoir place de la Mairie devant chez M. Debenne un peu dangereux à vérifier.

Proposition de faire un don de 500 euros au conseil départemental des Alpes Maritimes suite à la tempête Alex, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 05 novembre 2020.